

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2012

MODE DE PAIEMENT:

Espèce, CB, chèque, chèques vacances, mandat et virement bancaire.

OUVERTURE: Le camping est ouvert du 07 avril au 22 septembre 2012.

ACCUEIL: L'accueil des vacanciers séjournant en mobile-home et en camping/caravanning a lieu pendant toute cette période.

La location en mobile-home ou caravane s'effectue: du samedi au samedi sur la haute saison; en basse saison la location peut se faire à la nuitée.

Pour les emplacements camping/caravanning, la location se fait à la nuitée.

SEJOUR RETARDE/ANNULATION DU SEJOUR: Toute annulation et/ou retard de plus d'une journée, devront être signalés par écrit (e-mail ou fax) ; en l'absence d'écrit, l'objet de la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte reste acquis au camping.

DEPART ANTICIPE: Dans le cas d'un départ anticipé le règlement sera acquis au camping, aucun remboursement, ni déduction ne seront consentis.

L'INTERRUPTION DE SEJOUR PAR LES VACANCIERS

ESTENTIEREMENT DÛ

LOCATION DE MOBIL-HOME / CAMPING-CARAVANING:

L'installation sur l'emplacement, attribué par le gestionnaire, ne pourra se faire qu'après avoir réglé le montant du séjour.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE:

Les animaux sont acceptés, ils doivent être tenus en laisse et vaccinés. Le propriétaire doit fournir le carnet de vaccination.

Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres et ils ne doivent pas être laissés seuls dans un véhicule, caravane/tente ou mobile-home.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies).

REGLEMENT DES SEJOURS:

A) EN MOBIL-HOME:

ACOMPTE: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient caduque.

SOLDE: Règlement complet 1 mois avant le début du séjour.

CAUTIONS: A l'arrivée, une caution de 260 € vous sera réclamée ainsi qu'un chèque de 40 € (caution ménage) – chèques en dépôt – ils vous seront restitués (ou détruits) après l'inventaire de départ et l'état des lieux; si l'état et la propreté de la location est satisfaisante. Les inventaires se font uniquement le samedi matin.

B) EN CAMPING – CARAVANING:

ACOMPTE: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient caduque.

SOLDE: Le règlement se fait à l'arrivée avant d'accéder à l'emplacement attribué. Ces dispositions sont mises en place pour des raisons de sécurité et de tranquillité des vacanciers.

CAUTIONS: Le badge d'accès au camping, compris dans la prestation, est remis contre dépôt d'une caution de 30 €.

ANNULATION DE SEJOUR: Pour une demande d'annulation 2 mois avant l'arrivée, l'acompte sera remboursé déduction faite des frais de dossier et d'annulation soit 40,00 €.

Les annulations de séjour faites au dernier moment ne seront remboursées, prorata temporis, que si l'installation est renouée.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION:

SEJOURS CAMPING - CARAVANING:

ARRIVEE: Les emplacements sont disponibles à partir de 14h00.

DEPART: Les emplacements doivent être libérés impérativement à 11h45 au plus tard.

SEJOURS MOBIL-HOME:

ARRIVEE: La remise des clés se fait entre 14h00 et 19h00 après dépôt des cautions.

DEPART: Entre 8h00 et 11h45, sur rendez-vous préalable pris à l'accueil minimum un jour avant le départ (inventaire, état des lieux), le samedi matin uniquement.

ATTENTION:

En cas de départ en dehors des périodes d'inventaires, les chèques de cautions seront détruits après vérification de l'état du mobile-home.

Nos tarifs comprennent l'électricité, l'eau, le gaz, le stationnement pour une voiture (forfaits pour les linéaires), l'animation et l'accès à la piscine.

Le nombre d'usagers (bébé inclus) ne peut pas dépasser la capacité d'accueil de l'équipement soit:

MOBIL-HOME 4 places = 4 Personnes

MOBIL-HOME 6 places = 6 Personnes

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement ou la location alloué: toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier l'inscription et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité.

FACTURATIONS COMPLEMENTAIRES:

Frais de réservation: 10,00 €

Achat alèses OBLIGATOIRE: 3,20 € l'alèse

Nettoyage si nécessaire du mobile-home ou forfait ménage: 40€

Taxes de séjour pour les personnes à partir de 13 ans: 0,44 € par jour

EQUIPEMENT MOBIL-HOME:

- Les couvertures et oreillers (selon nombre de couchage)

- La vaisselle, le four micro-onde et cafetière

- Par mesure d'hygiène, des alèses jetables vous sont vendues

- Draps et linge de maison non fournis.

STATIONNEMENT DES VEHICULES: (camping et mobile-homes)

Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement

PISCINE : Short de bain INTERDIT ; il est aussi formellement PROSCRIT de fumer, manger et d'entrer habillé sur la plage de la piscine

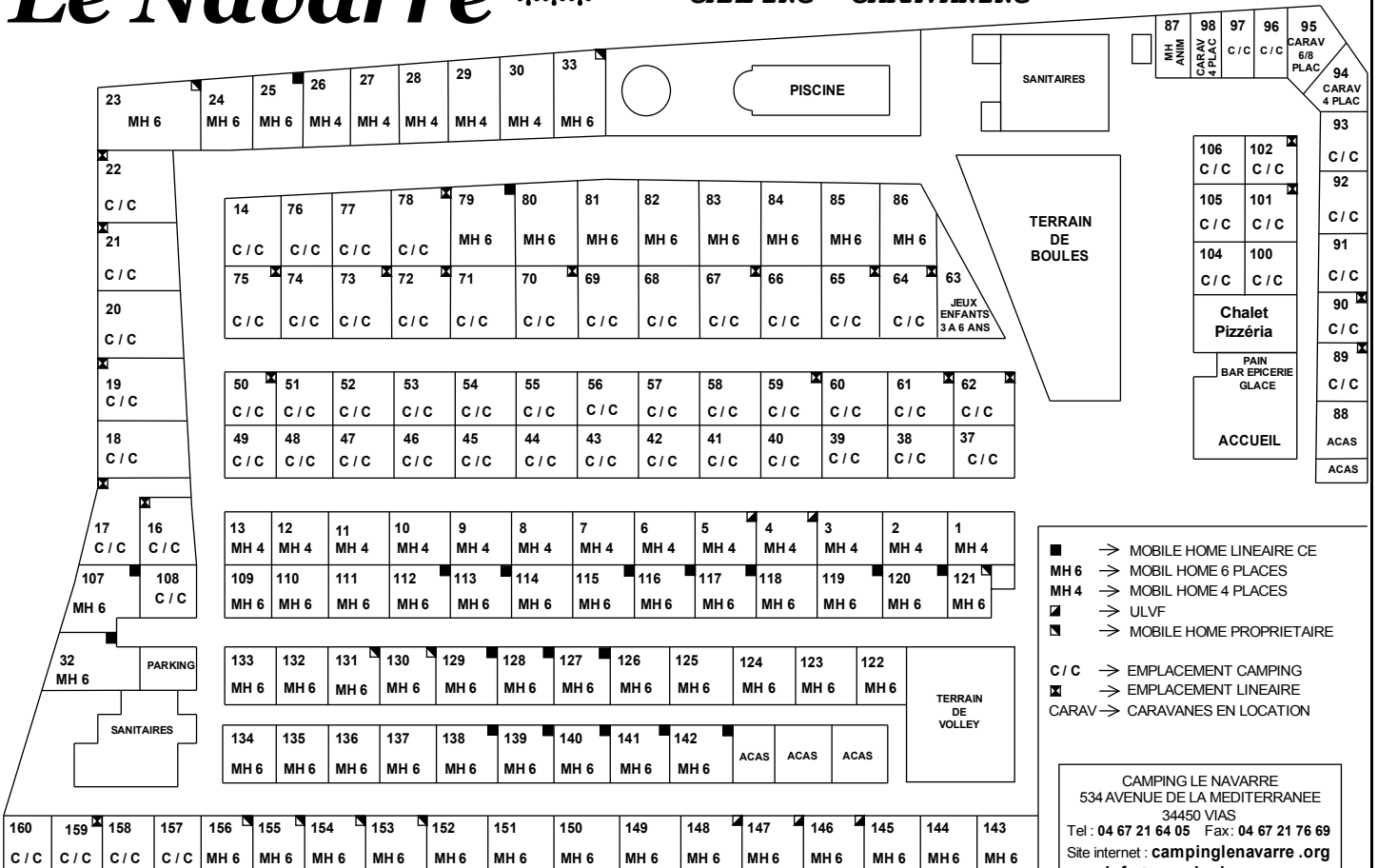
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

LE NON RESPECT DES REGLEMENTATIONS PEUT ENTRAINER

L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DEDOMMAGEMENT.

Le Navarre ***

CAMPING CARAVANING



ATTENTION : LE PLAN N'EST PAS A L'ECHELLE

CAMPING LE NAVARRE
534 AVENUE DE LA MEDITERRANEE
34450 VIAS
Tel : 04 67 21 64 05 Fax: 04 67 21 76 69
Site internet : campinglenavarre.org
Mail : info@campinglenavarre.org
Siège Social : 263 Rue de Paris - 93500 MONTREUIL
Siret : 417 647 468 00038